PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
TUNISIE

TERMES DE REFERENCE
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE CONSULTANT.E INTERNATIONAL.E
Pour la réalisation d'une étude sur les politiques publiques et les initiatives de la société civile en matière de lutte contre la désinformation

I. Information sur le poste	
Titre du poste :	**Consultant(e) national/International(e) pour la réalisation d'une étude sur les politiques publiques et les initiatives de la société civile en matière de lutte contre la désinformation**
Unité Org :	Communication PNUD
Durée :	20 jours répartis sur 2 mois
Type de contrat :	IC International
Début de la consultation :	aout 2020
Lieux d'affectation :	Tunis
Superviseur/e :	Chargé de communication du PNUD et project facility engagement manager

II. Contexte général et justification

Le premier cas positif de COVID-19 sur le territoire tunisien a été annoncé le 13 Janvier 2020. Avec une augmentation progressive des cas infectieux, rapidement l'État a décrété le passage de la phase première de mesures de précaution pour limiter la contagion à la dernière phase de confinement total à la mi-Mars.
L'effet de la pandémie mondiale et l'effet de panique de la population ont favorisé la multiplication de rumeurs et de fausses informations.

En effet, la crise sanitaire du COVID-19 a été marquée par un important flux d'informations et d'échanges digitaux au travers des réseaux sociaux permettant tant d'assurer un partage d'information, mais aussi la dispersion de fausses informations.
Ces dernières, dans un pays où la communication et coordination intra et inter gouvernementale est au cœur des discussions de développement, peuvent avoir des impacts socio-économiques majeurs entrainant la mise en danger de l'ordre public.

Il a été estimé que la Tunisie est un des pays les plus connectés à Facebook avec 7.1 millions de comptes, sur une population totale de 11.5 millions d'habitants, ce qui correspond à 80% de la population, et Instagram avec 2 millions de comptes. D'autres types de réseaux sociaux, comme Twitter et WhatsApp sont moins utilisés. Cette plateforme est principalement utilisée par des institutions publiques et partis politiques.

Les campagnes de désinformation visant la Tunisie ont été officiellement dénoncées par Facebook en 2019, menant à la suppression de plusieurs comptes, pages et publicités sponsorisées par la Tunisie ou des parties étrangères. Néanmoins, avec la crise sanitaire du COVID-19, l'effet de panique au sein de la population a favorisé la multiplication de rumeurs et fausses informations pouvant mettre en danger l'ordre public.

Face à cette situation, le PNUD et la Haute Autorité Indépendante de Communication Audio-visuelle (HAICA) ont mis en place une plateforme de Fact-checking et formé un réseau clé de journalistes afin de vérifier et d'authentifier les informations relatives au COVID-19 circulant sur les réseaux sociaux et médias digitaux traditionnels.

Le PNUD appuie les médias tunisiens dans leur lutte contre la propagation des fausses nouvelles sur les réseaux sociaux et les médias en étroite collaboration avec des journalistes en matière de vérification et d'authentification de l'information. Cette action s'inscrit dans le cadre de l'appui du PNUD aux efforts du gouvernement tunisien et de la société civile tunisienne dans leur lutte contre l'impact du covid19.

Pour renforcer cette initiative, le PNUD souhaite lancer au profit de la HAICA une étude qui passe en revue à la fois les pratiques nationales et internationales en matière de factcheking.

III Contexte de l'étude

Etablies ou émergentes, les démocraties subissent depuis plusieurs années des attaques destinées à les déstabiliser notamment via l'usage des réseaux sociaux, qui, s'ils permettent aux citoyens de se connecter entre eux et d'avoir accès à un éventail plus large de contenus, de les produire et de les diffuser, constituent aussi une source d'influences néfastes sur le débat public et le déroulement des processus démocratiques.

Il s'agit d'un phénomène qui, comme l'ont démontré notamment la campagne pour l'élection présidentielle américaine en 2016 et le référendum relatif à la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, appelé communément « BREXIT » peut avoir une influence fondamentale sur le résultat des élections et, plus généralement, sur l'évolution des sociétés. La Tunisie elle-même n'a pas échappé à certaines tentatives de manipulation et de déstabilisation de l'opinion publique, notamment lors des élections législatives et présidentielles de 2019 (Opération Carthage).

C'est aussi un phénomène qui reste largement sous-estimé, alors qu'il concerne des domaines essentiels de la politique publique, tels que la garantie de la liberté d'expression et d'information, la régulation indépendante et efficace des médias, la protection de la vie privée et des données personnelles des citoyens ainsi que l'organisation et la gestion des élections.

De plus en plus d'initiatives sont prises en matière de lutte contre la désinformation, à la fois par les pouvoirs publics, les autorités indépendantes concernées, les journalistes, les organisations de la société civile, … Cependant, ces initiatives restent souvent assez rares par rapport à l'ampleur des moyens utilisés en termes de désinformation. Elles souffrent aussi de leur caractère isolé et temporaire, alors que des efforts conjoints et durables sont nécessaires pour combattre ce fléau. Enfin, elles souffrent également d'un manque d'évaluation de leur réel impact.

- **TACHE ET MÉTHODOLOGIE :**

Sous la supervision du Président de la Haute Autorité Indépendante pour la Communication audiovisuelle (HAICA) et du responsable de la communication du Programme des Nations Unies en Tunisie (PNUD)

Un comité de suivi de l'exécution de cette mission et sera mis en place avec des représentants de la HAICA et du PNUD

Le (a) consultant(e) effectuera de façon spécifique sa mission tout en respectant les normes de qualité et de délais requis pour la remise des livrables. La mission du consultant(e) sera organisée autour de 3 phases distinctes :

- **Phase 1 : Identifier les initiatives prises au niveau national et international en matière de factchecking ou de lutte contre la désinformation à travers les sites web d'information, les médias, et les pages Facebook dédiés à cet effet**

Le consultant(e) procèdera à : (i) une identification des initiatives prises au niveau national an matière de factchecking et de lutte contre la désinformation avant et après le COVID-19 en Tunisie. (ii) Identifier les initiatives prises par les institutions publiques concernées au niveau international (principalement l'Union européenne et le Conseil de l'Europe, mais aussi toute autre institution internationale jugée pertinente par le consultant) ainsi qu'au niveau d'une sélection de trois à cinq pays européens ou africains jugés pertinents par le consultant ; (III) Identifier les initiatives prises par les médias, les journalistes, les organisations de la société civile dans une sélection de trois à cinq pays européens ou africains jugés pertinents par le consultant

- **Phase 2 : Formuler des recommandations favorisant le développement de la pratique du factcheking en Tunisie**

Le.a consultant(e) proposera: (i) des recommandations pour une architecture organisationnelle (association, fédération) ou une forme juridique adaptée au contexte institutionnel et réglementaire existant en Tunisie permettant de regrouper en réseau les différentes initiatives de factcheking existantes tout en garantissant l'indépendance éditoriale de chaque média, la mise en œuvre de synergies et le respect des règles déontologiques et journalistiques professionnelles (II) Émettre des recommandations pratiques, réalistes et adaptées au contexte tunisien tant à destination des institutions publiques concernées qu'à destination des médias, des journalistes, des organisations de la société civile et de tout autre acteur jugé pertinent par le consultant pour la mise en place d'unités de factcheking au sein d'un média.

Phase 3 : Mettre en évidence les dangers de la désinformation pour une démocratie et un débat public sur les enjeux de société

Le.a consultant(e) devra dans son étude : (I) Souligner l'importance du rôle des institutions, des médias et autres acteurs tunisiens concernés par rapport aux enjeux que posent la désinformation en termes de menaces sur la démocratie ; (II) documenter quelques cas de désinformation organisée visant la Tunisie et signalés par certains réseaux sociaux et les médias notamment en 2019-2020.

- **RÉSULTATS, LIVRABLES ET PRODUITS ATTENDUS :**

À l'issue de cette mission, le consultant(e) devra fournir :

- Un document spécifiant l'approche et la méthodologie adoptée pour la mise en œuvre de cette étude comprenant un chronogramme du déroulement de la mission validé

- La liste des institutions, médias nationaux et internationaux objet de l'étude et la pertinence de ce choix
- Une étude comprenant les éléments spécifiés dans les phases 1, 2 et 3 sous la forme de chapitres et comprenant les annexes des entretiens ou tout document jugé pertinent par le consultant.e dans le cadre de la présente étude

PLANNING PRÉVISIONNEL DE LA MISSION ET PRODUITS ATTENDUS :

Le consultant(e) est appelé de présenter dans son offre **un planning prévisionnel de la mission** ne dépassant pas **20 jours de travail effectif.** Les phases proposées de cette mission sont détaillées ci-après :

N°	Étape	Livrables	Intervenants	Nbre de jours
1	Document spécifiant l'approche et la méthodologie	- Un document de méthodologie et un chronogramme relatif à l'étude - Approche théorique choisie par le chercheur, brève revue de littérature sur le sujet de l'étude	- Comité de suivi - Le consultant(e)	4 jours à distance
2	Liste des institutions, médias nationaux et internationaux objets de l'étude et justificatif des choix	- Mapping au niveau national et international des initiatives de factcheking les plus pertinentes - justificatif du choix de l'échantillon ou des cas d'étude	- Le consultant(e)	4 jours en Tunisie
3	Une étude sur la lute contre la désinformation	Une étude comprenant les éléments spécificités dans les phases 1, 2 et 3 sous la forme de chapitres et comprenant les annexes des entretiens ou tout document jugé pertinent par le consultant dans le cadre de la présente étude - Une présentation PowerPoint sur les principaux résultats et recommandations de l'étude	- Comité de suivi - Le consultant(e)	12 jours

- Un délai de 5 jours est accordé au comité pour valider livrables

- **QUALIFICATIONS REQUISES :**

Le consultant(e) devra :

- Être détenteur au minimum d'un master en journalisme, en communication, en sciences politiques ou toute autre discipline similaire ;

- Avoir une connaissance approfondie des standards internationaux en matière de liberté d'expression et de régulation des médias ;
- Avoir rédigé des publications et des études comparatives portant sur la liberté d'expression et la régulation des médias.
- Avoir effectué des missions en lien avec l'objet de l'étude ;
- Avoir une connaissance du contexte juridique, politique et médiatique tunisiens.

Compétences

Compétences liées au contrat :

- Aptitude au dialogue et à la négociation ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel complexe ;
- Capacité à travailler sous pression et de manière indépendante ;
- Capacité démontrée d'esprit critique, de créativité, de diplomatie, de flexibilité ;
- Excellente capacité en communication et en rédaction.
- Bonnes capacités d'analyse et de synthèse

Critères de sélection

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l'évaluation des offres déterminée comme suit :

- Compatibilité / acceptabilité et
- Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondération des critères techniques et financiers spécifiques.
- Poids des critères techniques : 70%
- Poids des critères financiers : 30%

<u>Évaluation technique selon les critères du consultant(e) énumérées dans la page 5</u>

Critères Techniques	Poids	Points Max
	70%	**100**
Critère 1	Diplôme exigé minimum : Master en journalisme ou communication, sciences politiques ou toute autre discipline similaire • Master ou DEA (7 points) • Doctorat (10 points)	10
Critère 2	Connaissance approfondie des standards internationaux en matière de liberté d'expression et de régulation des médias :	15

	• Expérience dans un poste de responsabilité au sein d'une institution de régulation des médias ou d'un projet pour la régulation des médias : • De 5 à 7 ans : …… (10 points) • Expérience plus que 7 ans : …… (15 points)	
Critère 3	Avoir une connaissance du contexte juridique, politique et médiatique tunisiens justifié par la participation à une étude dans le domaine des médias en Tunisie ou dans le Maghreb est un atout : Une référence ou plus : …….. 5 points	5
Critère 4	Avoir à son actif des publications et des études comparatives portant sur la liberté d'expression et la régulation des médias. • Entre une et deux expériences : …… 10 points • Plus que deux expériences : …….15 points	15
Critère 5	Avoir effectué des missions en lien avec l'objet de l'étude avec une connaissance des médias et instances de régulation à l'échelle internationale ou national • Entre une et deux expériences : …… 10 points • Plus que deux expériences : …….15 points	15
Critère 6	Approche méthodologique et planning prévisionnel de la mission envisagée : • Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TOR ? (5 points) • Les aspects importants de la tâche à accomplir ont-ils été traités de manière suffisamment détaillée ? (10 points) • La présentation est-elle claire, et le déroulement des activités et la planification sont-ils logiques, réalistes et garantissent-ils une réalisation efficace du projet ? (5 points) • Démonstration à travers le dossier de candidature d'une bonne connaissance du contexte politique, juridique et médiatique tunisien (10 points)	30
Financier	**30%**	**100 points**
Score Total	**Score technique * 0.7 + Score financier * 0.3**	

- **Évaluation financière**

Seules les candidatures ayant obtenu un minimum de 70 points suite à l'évaluation technique seraient considérées pour l'évaluation financière.
Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière (F) recevra une note financière (NF) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disant (Fm) de la manière suivante : NF = 100 x Fm /F (F étant le prix de la proposition financière).

- **Attribution**

Pour finir, les propositions seront ensuite classées en fonction de la note totale pondérée : Note Globale = 0,7XNt + 0,3XNf. L'Offre sera adjugée à la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

- **PIÈCES DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Le dossier de candidature est composé de :

a- Une proposition technique

- Présentation de l'approche méthodologique et du planning prévisionnel de la mission envisagée (maximum 3 pages) ;
- Le CV détaillé du consultant(e) incluant l'expérience acquise dans des projets similaires, en précisant les contacts de ces références (Nom, N° de tél, adresse email) ;

b- Une proposition financière

La proposition financière doit être libellée en USD ou en Euro. Les Tunisiens résidents en Tunisie ayant l'expertise requise peuvent être recrutés, mais leur soumission devra être exprimée en TND. Afin de faciliter la comparaison des offres financières, il est recommandé aux candidats de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avion ou transports routiers aller-retour, les frais de visa éventuels, les honoraires et les frais de séjour exprimés en H/J, en tenant compte du nombre de jours de travail prévus. Ces frais ne peuvent être accordés qu'aux internationaux.

Le réalisme des coûts indiqués pour le voyage pourra être vérifié par le PNUD, soit en exigeant la présentation de justificatifs d'achat du titre de voyage, soit en effectuant une comparaison indépendante avec les prix du marché aux dates et pour les trajets concernés. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.
Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est-à-dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TDR et après validation de ces livrables par le responsable désigné par le PNUD. Pour la présente mission, les paiements seront effectués comme suit :

Paiement	Montant	Livrables	Effort h/jour
1er Versement	20%	- Un document de méthodologie et un chronogramme relatif à l'étude - Approche théorique choisie par le chercheur, brève revue de littérature sur le sujet de l'étude	4 jours à distance
2ème Versement	40%	- Mapping au niveau national et international des initiatives de factcheking les plus pertinentes - justificatif du choix de l'échantillon ou des cas d'étude	4 jours à Tunis
3ème Versement	40%	- Une étude comprenant les éléments spécificités dans les phases 1, 2 et 3 sous la forme de chapitres et comprenant les annexes des entretiens ou tout document jugé pertinent par le consultant dans le cadre de la présente étude - Une présentation PowerPoint sur les principaux résultats et recommandations de l'étude	12 jours

Un délai maximum de 5 jours est accordé au comité pour valider ces livrables